Rapport mission de repérage du plomb avant travaux

(Hors champ du code de la santé publique)

Numéro de dossier : **AEG 26-0531 ISAE SUPMECA**
Date du repérage : 26/08/2026

Adresse du bien immobilier

Localisation du ou des bâtiments :
Département : **Seine-Saint-Denis**
Adresse : **3 Rue Fernand Hainaut**
Commune : **93407 ST OUEN**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Sans objet
Année de construction :
1928

Donneur d'ordre / Propriétaire :

Donneur d'ordre :
ISAE - Supméca - Mr MASSACRIER Christophe
3 Rue Fernand Hainaut
93407 ST OUEN

Propriétaire :
ISAE - Supméca
3 Rue Fernand Hainaut
93407 ST OUEN

Le Diagnostic suivant concerne

X	Les parties privatives		Avant la vente
	Les parties occupées		Avant la mise en location
	Les parties communes d'un immeuble	X	Avant travaux *N.B. : Les travaux visés sont définis dans l'arrêté du 19 août 2011 relatif aux travaux en parties communes nécessitant l'établissement d'un CREP*

Nature des travaux : Rénovation / Réhabilitation : OUI Démolition : NON

Société réalisant le constat

Nom et prénom de l'auteur du constat	**FERREUX nathalie**
N° de certificat de certification	**2706 le 21/07/2024**
Nom de l'organisme de certification	**LA CERTIFICATION DE PERSONNES**
Organisme d'assurance professionnelle	**AXA FRANCE IARD SA**
N° de contrat d'assurance	**11429080504**
Date de validité :	**31/12/2026**

Ce diagnostic plomb avant travaux a été rédigé par FERREUX nathalie le 26/08/2026.



Objectif de la mission :

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptible d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition, définis préalablement à la mission. L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux. Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb, qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

Périmètre des travaux :

Le donneur d'ordre remet au diagnostiqueur ces informations via un tableau synthétique dont le modèle est téléchargeable sur le site de la DIRECCTE Centre : Annexe 2 Tableau de recensement des travaux établi par le donneur d'ordre ainsi qu'une description détaillée des travaux, de leur localisation et si déjà définis le nom et adresse des entreprises intervenantes. Il est important de disposer d'informations précises pour définir la stratégie de mesures.

Appareil utilisé

Nom du fabricant de l'appareil	**Heuresis**
Modèle de l'appareil / N° de série de l'appareil	**Pb200i / 8289**
Nature du radionucléide	**Co 57**
Date du dernier chargement de la source Activité à cette date et durée de vie de la source	**09/06/2024** **185 MBq, 2 ans**

Tableau de recensement des travaux :

Local / Structure	Nature des travaux	Entreprise Intervenante
Voir liste des locaux visités	Programme de travaux : Niveau R+3 Selon plan fourni - Dépose de la toiture - Suppression de 3 cheminées -Dépose des chassis des fenêtres de toit - Dépose complète du parquet existant - Isolant ouate de cellulose déplacé, laine de verre déposé - Dépose des doublages sous rampants - Dépose des sols collés - Dépose du parquet flottant - Dépose des murs, cloisons et huisseries	

1. Rappel des références règlementaires

- Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail,
- Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants,
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb,
- Norme NF X 46 031 avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb.
- Norme NF X 46 035 juin 2021 relative à la recherche de plomb avant travaux dans les revêtements et matériaux et produits de construction.

2. Renseignements complémentaires concernant la mission

2.1 L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil	**Heuresis**	
Modèle de l'appareil	**Pb200i**	
N° de série de l'appareil	**8289**	
Nature du radionucléide	**Co 57**	
Date du dernier chargement de la source	**09/06/2024**	Activité à cette date et durée de vie : **185 MBq, 2 ans**
Autorisation/Déclaration ASN (DGSNR)	**N° T950514**	Nom du titulaire/signataire **FERREUX Nathalie**
	Date d'autorisation/de déclaration **07/04/2020**	Date de fin de validité (si applicable) **Sans objet**
Nom du titulaire de l'autorisation ASN (DGSNR)	**FERREUX Nathalie**	
Nom de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)	**Nathalie Ferreux**	

Étalon : SRM2573, 1,04 MG/CM² +/- 0,064

Vérification de la justesse de l'appareil	N° de mesure	Date de la vérification	Concentration (mg/cm²)
Etalonnage entrée	1	26/08/2026	1,02
Etalonnage sortie	496	26/08/2026	1,01

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.

En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.2 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire d'analyse	**Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse**
Nom du contact	-
Coordonnées	-
Référence du rapport d'essai	-
Date d'envoi des prélèvements	-
Date de réception des résultats	-

Liste des locaux visités

Combles - 328/321,
Combles - 325,
Combles - 323,
Combles - 327.1,
Combles - 327.2,
Combles - 326,
Combles - 324,
Combles - 322,
Combles - 320,
Combles - 319,
Combles - 316,
Combles - 330

Liste des locaux non visités ou non mesurés (avec justification)
Néant

3. Méthodologie employée

L'identification des locaux, zones, revêtements, matériaux et des unités de diagnostic sont fonction de la nature et de la localisation des travaux effectués. Par ailleurs, pour les ensembles bâtis (plusieurs bâtiments construits à la même période) présentant des locaux similaires, un repérage par échantillonnage peut être envisagé. Le diagnostiqueur définit sous sa seule responsabilité le choix des locaux et unités de diagnostic qui doivent faire l'objet d'un repérage (fluorescence X et / ou prélèvement).

Seules les unités de diagnostic impactées par les travaux font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.

3.1 Stratégie de mesurage

Contrairement au CREP, le nombre de mesures à réaliser est fonction du type d'unité de diagnostic (UD) et des travaux à effectuer. En effet, les limites prévues par la réglementation du CREP ne sont pas forcément adaptées à chaque situation (Nombre de mesures limité à 3, hauteur de la prise des mesures limitée à 3 mètres), puisque l'objectif n'est pas de repérer des zones potentiellement accessibles par les enfants, ni même de vérifier la conformité à une valeur-seuil. Par conséquent, le diagnostiqueur déterminera le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'UD et de la nature des travaux.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs et réparties de façon pertinentes (partie haute et basse d'un mur, …).

Lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements il peut effectuer un prélèvement qui sera analysé en laboratoire (idem réglementation du CREP).

3.2 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

L'auteur du constat tel que défini à l'Article 4 de l'Arrêté du 19 août 2011 peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 « *Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb* », dans le cas suivant :

- Lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de la norme NF X 46-030 « *Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb* » précitée sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières.

Quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g

4. Présentation des résultats

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C …) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- La zone de l'accès au local est nommée « A » et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées « B », «C », « D », … dans le sens des aiguilles d'une montre ;
- La zone « plafond » est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, …) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

5. Résultats des mesures

Combles - 328/321

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
2		Sol (mesure 1)	plancher bois	revêtement plastique (lino)	0,2			0	
3		Sol (mesure 2)			0			0	
4		Plafond (mesure 1)	panneaux bois agglomérés	Peinture	0,2			0	
5		Plafond (mesure 2)			0,2			0	
6	A	Mur (partie basse)	Plâtre	Peinture	0,1			0	
7		Mur (partie haute)			0,2			0	
8		Mur (au centre)			0,4			0	
9		Mur (partie basse)			0,4			0	
10		Mur (partie haute)			0			0	
11		Mur (au centre)			0,2			0	
12		Mur (partie basse)			0			0	
13		Mur (partie haute)			0			0	
14		Mur (au centre)			0			0	
15		Mur (partie basse)			0			0	
16		Mur (partie haute)			0			0	
17		Mur (au centre)			0,2			0	
18		Mur (partie basse)			0,3			0	
19		Mur (partie haute)			0,1			0	
20		Mur (au centre)			0,4			0	
21		Mur (partie basse)			0,2			0	
22		Mur (partie haute)			0,2			0	
23		Mur (au centre)			0,4			0	
24	G	Mur (partie basse)	-	moquette collée	0,3			0	
25		Mur (partie haute)			0,2			0	
26		Mur (au centre)			0,3			0	
27	H	Mur (partie basse)	Plâtre	Peinture	0,4			0	
28		Mur (partie haute)			0,3			0	
29		Mur (au centre)			0			0	
30	I	Mur (partie basse)	bois	Peinture	0,1			0	
31		Mur (partie haute)			0,1			0	
32		Mur (au centre)			0,1			0	
33		Mur (partie basse)			0,3			0	
34		Mur (partie haute)			0,2			0	
35		Mur (au centre)			0,3			0	
36	K	Mur (partie basse)	-	moquette collée	0			0	
37		Mur (partie haute)			0,1			0	
38		Mur (au centre)			0,2			0	
39		poutres (mesure 1)	Bois	Vernis	0,1			0	
40		poutres (mesure 2)			0,2			0	
41	A	Porte d'entrée intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,3			0	
42		Porte d'entrée intérieure (partie haute)			0,2			0	
43	A	Huisserie Porte d'entrée intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,3			0	
44		Huisserie Porte d'entrée intérieure (partie haute)			0,1			0	
45	A	Porte d'entrée extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,2			0	

46		Porte d'entrée extérieure (partie haute)			0,2			0	
47	A	Huisserie Porte d'entrée extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0			0	
48		Huisserie Porte d'entrée extérieure (partie haute)			0,3			0	
49	E	Porte 1 (partie basse)	Bois	Peinture	0,1			0	
50		Porte 1 (partie haute)			0,2			0	
51	E	Huisserie Porte 1 (partie basse)	Bois	Peinture	0,3			0	
52		Huisserie Porte 1 (partie haute)			0,4			0	
53	H	Porte 2 (partie basse)	Bois	Vernis	0			0	
54		Porte 2 (partie haute)			0,4			0	
55	H	Huisserie Porte 2 (partie basse)	Bois	Vernis	0,1			0	
56		Huisserie Porte 2 (partie haute)			0,4			0	
57	I	Porte 3 (partie basse)	Bois	Vernis	0,3			0	
58		Porte 3 (partie haute)			0,2			0	
59	I	Huisserie Porte 3 (partie basse)	Bois	Vernis	0			0	
60		Huisserie Porte 3 (partie haute)			0			0	
61	J	Porte 4 (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
62		Porte 4 (partie haute)			0			0	
63	J	Huisserie Porte 4 (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
64		Huisserie Porte 4 (partie haute)			0,3			0	
65		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,2			0	
66		Plinthes (mesure 2)			0,2			0	
67		Conduit (mesure 1)	Métal	peinture	8.6		Non dégradé ()	1	
68		Conduit (mesure 2)			8.3		Non dégradé ()	1	
69		Fenêtres intérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
70		Fenêtres intérieure (partie haute)			0,1			0	
71		Huisserie Fenêtres intérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,3			0	
72		Huisserie Fenêtres intérieure (partie haute)			0,2			0	
73		Fenêtres extérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
74		Fenêtres extérieure (partie haute)			0,2			0	
75		Huisserie Fenêtres extérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,4			0	
76		Huisserie Fenêtres extérieure (partie haute)			0,1			0	
Nombre d'unités de repérage : 24									

Combles - 325

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
77		Sol (mesure 1)	parquet flottant		0			0	
78		Sol (mesure 2)			0,2			0	
79	A	Mur (partie basse)	Plâtre	Peinture	0,3			0	
80		Mur (partie haute)			0,3			0	
81		Mur (au centre)			0			0	
82		Mur (partie basse)			0			0	
83		Mur (partie haute)			0,2			0	
84		Mur (au centre)			0			0	
85		Mur (partie basse)			0,3			0	
86		Mur (partie haute)			0,2			0	
87		Mur (au centre)			0,1			0	
88		Mur (partie basse)			0,3			0	
89		Mur (partie haute)			0,2			0	
90		Mur (au centre)			0,1			0	
91		Mur (partie basse)			0,1			0	
92		Mur (partie haute)			0,2			0	
93		Mur (au centre)			0,3			0	
94	F	Mur (partie basse)	Plâtre	moquette collée	0,1			0	
95		Mur (partie haute)			0,2			0	
96		Mur (au centre)			0,3			0	
97	G	Mur (partie basse)	Plâtre	Peinture	0,3			0	
98		Mur (partie haute)			0,2			0	
99		Mur (au centre)			0,4			0	

100		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,2			0	
101		Plinthes (mesure 2)			0,1			0	
102		Plafond (mesure 1)	panneaux bois agglomérés	Peinture	0			0	
103		Plafond (mesure 2)			0,2			0	
104	A	Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,1			0	
105		Porte (partie haute)			0,1			0	
106	A	Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,1			0	
107		Huisserie Porte (partie haute)			0,1			0	
108		Conduit (mesure 1)	fonte	peinture	0,2			0	
109		Conduit (mesure 2)			0,2			0	
110		Conduit (mesure 1)	Métal	peinture	8.3		Non dégradé ()	1	
111		Conduit (mesure 2)			8.5		Non dégradé ()	1	
112		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
113		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,1			0	
114		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0			0	
115		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0			0	
116		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,4			0	
117		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,4			0	
118		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,3			0	
119		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0			0	
120		poutres (mesure 1)	Bois	Vernis	0,1			0	
121		poutres (mesure 2)			0,2			0	
Nombre d'unités de repérage : 14									

Combles - 323

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
122		Sol (mesure 1)	parquet flottant		0,4			0	
123		Sol (mesure 2)			0,2			0	
124	A	Mur (partie basse)	Plâtre	Peinture	0,3			0	
125		Mur (partie haute)			0,2			0	
126		Mur (au centre)			0,1			0	
127		Mur (partie basse)			0,2			0	
128		Mur (partie haute)			0			0	
129		Mur (au centre)			0			0	
130		Mur (partie basse)			0,3			0	
131		Mur (partie haute)			0,2			0	
132		Mur (au centre)			0,3			0	
133		Mur (partie basse)			0,1			0	
134		Mur (partie haute)			0,2			0	
135		Mur (au centre)			0,2			0	
136		Mur (partie basse)			0			0	
137		Mur (partie haute)			0,1			0	
138		Mur (au centre)			0,1			0	
139		Mur (partie basse)			0,1			0	
140		Mur (partie haute)			0,3			0	
141		Mur (au centre)			0,2			0	
142		Mur (partie basse)			0,3			0	
143		Mur (partie haute)			0,4			0	
144		Mur (au centre)			0,2			0	
145	H	Mur (partie basse)	Plâtre	Moqiette collée	0			0	
146		Mur (partie haute)			0,1			0	
147		Mur (au centre)			0,1			0	
148		Mur (partie basse)			0,3			0	
149		Mur (partie haute)			0,4			0	
150		Mur (au centre)			0,3			0	
151		Mur (partie basse)			0			0	
152		Mur (partie haute)			0,2			0	
153		Mur (au centre)			0,1			0	
154	K	Mur (partie basse)	Plâtre	Peinture	0,4			0	
155		Mur (partie haute)			0,1			0	
156		Mur (au centre)			0,2			0	
157		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,1			0	
158		Plinthes (mesure 2)			0,1			0	
159		Plafond (mesure 1)	panneaux bois agglomérés	Peinture	0,3			0	
160		Plafond (mesure 2)			0,1			0	
161	L	Mur (partie basse)	Plâtre	Peinture	0,2			0	
162		Mur (partie haute)			0,3			0	
163		Mur (au centre)			0			0	
164		Mur (partie basse)			0			0	

165		Mur (partie haute)			0,2			0	
166		Mur (au centre)			0,4			0	
167	A	Porte 1 (partie basse)	Bois	Peinture	0,3			0	
168		Porte 1 (partie haute)			0,3			0	
169	A	Huisserie Porte 1 (partie basse)	Bois	Peinture	0,1			0	
170		Huisserie Porte 1 (partie haute)			0,1			0	
171	C	Porte 2 (partie basse)	Bois	Peinture	0,2			0	
172		Porte 2 (partie haute)			0,1			0	
173	C	Huisserie Porte 2 (partie basse)	Bois	Peinture	0,2			0	
174		Huisserie Porte 2 (partie haute)			0,3			0	
175	F	Porte 3 (partie basse)	Bois	Peinture	0,2			0	
176		Porte 3 (partie haute)			0,3			0	
177	F	Huisserie Porte 3 (partie basse)	Bois	Peinture	0,1			0	
178		Huisserie Porte 3 (partie haute)			0,2			0	
179	L	Porte 4 (partie basse)	Bois	Peinture	0			0	
180		Porte 4 (partie haute)			0,2			0	
181	L	Huisserie Porte 4 (partie basse)	Bois	Peinture	0,3			0	
182		Huisserie Porte 4 (partie haute)			0,4			0	
183		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
184		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,2			0	
185		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0			0	
186		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,1			0	
187		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0			0	
188		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,2			0	
189		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
190		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,4			0	
191		Conduit (mesure 1)	Métal	peinture	9.1		Non dégradé ()	1	
192		Conduit (mesure 2)			8.7		Non dégradé ()	1	
193		poutres (mesure 1)	Bois	Vernis	0,1			0	
194		poutres (mesure 2)			0,2			0	
Nombre d'unités de repérage : 19									

Combles - 327.1

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
195		Sol (mesure 1)	parquet flottant sur moquette		0,4			0	
196		Sol (mesure 2)			0,2			0	
197		Plafond (mesure 1)	panneaux bois agglomérés	peinture	0,2			0	
198		Plafond (mesure 2)			0,2			0	
199	A	Mur 1 (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,3			0	
200		Mur 1 (mesure 2)			0,2			0	
201	B	Mur 2 (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,1			0	
202		Mur 2 (mesure 2)			0,2			0	
203	C	Mur 3 (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,3			0	
204		Mur 3 (mesure 2)			0,1			0	
205	D	Mur 4 (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,3			0	
206		Mur 4 (mesure 2)			0,1			0	
207	D	Mur 7 (mesure 1)	Plâtre	Faïence	0,3			0	
208		Mur 7 (mesure 2)			0,2			0	
209	E	Mur 5 (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,2			0	
210		Mur 5 (mesure 2)			0			0	
211	F	Mur 6 (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,4			0	
212		Mur 6 (mesure 2)			0,3			0	
213		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,3			0	
214		Plinthes (mesure 2)			0			0	
215	F	Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,3			0	
216		Porte (partie haute)			0,3			0	
217	F	Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,1			0	
218		Huisserie Porte (partie haute)			0,3			0	
Nombre d'unités de repérage : 12									

Combles - 327.2

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
219		Sol (mesure 1)	-	Carrelage	0,3			0	
220		Sol (mesure 2)			0,1			0	
221	A	Mur (partie basse)	Plâtre	Peinture	0,3			0	
222		Mur (partie haute)			0,1			0	
223		Mur (au centre)			0,2			0	
224		Mur (partie basse)			0			0	
225		Mur (partie haute)			0,4			0	
226		Mur (au centre)			0,4			0	
227		Mur (partie basse)			0			0	
228		Mur (partie haute)			0,2			0	
229		Mur (au centre)			0,2			0	
230		Mur (partie basse)			0,3			0	
231		Mur (partie haute)			0			0	
232		Mur (au centre)			0,2			0	
233		Plafond (mesure 1)	panneaux bois agglomérés	peinture	0,3			0	
234		Plafond (mesure 2)			0,2			0	
235		Plinthes (mesure 1)	Faïence		0,3			0	
236		Plinthes (mesure 2)			0,3			0	
237	A	Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,4			0	
238		Porte (partie haute)			0,4			0	
239	A	Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,2			0	
240		Huisserie Porte (partie haute)			0,1			0	
Nombre d'unités de repérage : 6									

Combles - 326

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
241		Sol (mesure 1)	parquet flottant		0,3			0	
242		Sol (mesure 2)			0,4			0	
243		Plafond (mesure 1)	panneaux bois agglomérés	Peinture	0,3			0	
244		Plafond (mesure 2)			0			0	
245	A	Mur (partie basse)	Plâtre	Peinture	0,1			0	
246		Mur (partie haute)			0,4			0	
247		Mur (au centre)			0,1			0	
248		Mur (partie basse)			0,3			0	
249		Mur (partie haute)			0,4			0	
250		Mur (au centre)			0,3			0	
251		Mur (partie basse)			0,4			0	
252		Mur (partie haute)			0,3			0	
253		Mur (au centre)			0			0	
254		Mur (partie basse)			0,1			0	
255		Mur (partie haute)			0,2			0	
256		Mur (au centre)			0,2			0	
257	E	Mur (partie basse)	Plâtre	moquette collée	0,3			0	
258		Mur (partie haute)			0			0	
259		Mur (au centre)			0,2			0	
260	F	Mur (partie basse)	Plâtre	Peinture	0,3			0	
261		Mur (partie haute)			0,2			0	
262		Mur (au centre)			0,2			0	
263		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,2			0	
264		Plinthes (mesure 2)			0,1			0	
265	A	Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,1			0	
266		Porte (partie haute)			0,4			0	
267	A	Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,2			0	
268		Huisserie Porte (partie haute)			0,3			0	
269		Fenêtre 1 intérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,1		Non dégradé ()	0	
270		Fenêtre 1 intérieure (partie haute)			0,2		Non dégradé ()	0	
271		Huisserie Fenêtre 1 intérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,3			0	
272		Huisserie Fenêtre 1 intérieure (partie haute)			0			0	
273		Fenêtre 1 extérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
274		Fenêtre 1 extérieure (partie haute)			0,1			0	
275		Huisserie Fenêtre 1 extérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
276		Huisserie Fenêtre 1 extérieure (partie haute)			0,1			0	
277		Conduit (mesure 1)	fonte	peinture	0,1			0	
278		Conduit (mesure 2)			0,2			0	

279		Conduit (mesure 1)	pvc	peinture	0			0	
280		Conduit (mesure 2)			0,4			0	
281		Conduit (mesure 1)	Métal	peinture	10.1		Non dégradé ()	1	
282		Conduit (mesure 2)			9.8		Non dégradé ()	1	
283		poutres (mesure 1)	Bois	Vernis	0,4		Non dégradé ()	1	
284		poutres (mesure 2)			0,1		Non dégradé ()	1	
Nombre d'unités de repérage : 15									

Combles - 324

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
285		Sol (mesure 1)	parquet flottant		0,3			0	
286		Sol (mesure 2)			0,2			0	
287		Plafond (mesure 1)	panneaux bois agglomérés	Peinture	0,3			0	
288		Plafond (mesure 2)			0,1			0	
289	A	Mur (partie basse)	Plâtre	Peinture	0,1			0	
290		Mur (partie haute)			0,2			0	
291		Mur (au centre)			0,4			0	
292		Mur (partie basse)			0			0	
293		Mur (partie haute)			0,3			0	
294		Mur (au centre)			0,4			0	
295		Mur (partie basse)			0,3			0	
296		Mur (partie haute)			0			0	
297		Mur (au centre)			0			0	
298	D	Mur (partie basse)	Plâtre	moquette collée	0,3			0	
299		Mur (partie haute)			0			0	
300		Mur (au centre)			0,2			0	
301	E	Mur (partie basse)	Plâtre	Peinture	0,1			0	
302		Mur (partie haute)			0,4			0	
303		Mur (au centre)			0,3			0	
304		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,2			0	
305		Plinthes (mesure 2)			0,1			0	
306		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
307		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,2			0	
308		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,1			0	
309		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,2			0	
310		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
311		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,2			0	
312		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
313		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0			0	
314	A	Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,2			0	
315		Porte (partie haute)			0			0	
316	A	Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,2			0	
317		Huisserie Porte (partie haute)			0,1			0	
318		Conduit (mesure 1)	Métal	peinture	9.5		Non dégradé ()	1	
319		Conduit (mesure 2)			9.6		Non dégradé ()	1	
320		poutres (mesure 1)	Bois	Vernis	0,1			0	
321		poutres (mesure 2)			0,2			0	
Nombre d'unités de repérage : 13									

Combles - 322

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
322		Sol (mesure 1)	plancher bois	revêtement plastique (lino)	0,2			0	
323		Sol (mesure 2)			0			0	
324		Sol (mesure 1)	plancher bois		0,1			0	
325		Sol (mesure 2)			0,2			0	
326		Murs (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,3			0	
327		Murs (mesure 2)			0			0	
328		Plafond (mesure 1)	panneaux bois agglomérés	Peinture	0,2			0	
329		Plafond (mesure 2)			0			0	
330	A	Mur (partie basse)	bois	Peinture	0,2			0	
331		Mur (partie haute)			0			0	
332		Mur (au centre)			0,2			0	
333		Mur (partie basse)			0,4			0	
334		Mur (partie haute)			0,3			0	
335		Mur (au centre)			0,3			0	
336	C	Mur (partie basse)	Plâtre	Peinture	0,4			0	
337		Mur (partie haute)			0,1			0	
338		Mur (au centre)			0,1			0	

339	D	Mur (partie basse)	Plâtre	Miquette collée	0,2			0	
340		Mur (partie haute)			0,3			0	
341		Mur (au centre)			0,1			0	
342		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,2			0	
343		Plinthes (mesure 2)			0,2			0	
344	A	Porte 1 (partie basse)	Bois	Peinture	0,2			0	
345		Porte 1 (partie haute)			0,2			0	
346	A	Huisserie Porte 1 (partie basse)	Bois	Peinture	0,4			0	
347		Huisserie Porte 1 (partie haute)			0,4			0	
348	B	Porte 2 (partie basse)	Bois	Peinture	0,2			0	
349		Porte 2 (partie haute)			0,2			0	
350	B	Huisserie Porte 2 (partie basse)	Bois	Peinture	0,2			0	
351		Huisserie Porte 2 (partie haute)			0,4			0	
352		Conduit (mesure 1)	Métal	peinture	8,7		Non dégradé ()	1	
353		Conduit (mesure 2)			8,5		Non dégradé ()	1	
354		poutres (mesure 1)	Bois	Vernis	0,4		Non dégradé ()	1	
355		poutres (mesure 2)			8.7		Non dégradé ()	1	
Nombre d'unités de repérage : 14									

Combles - 320

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
356		Sol (mesure 1)	plancher bois	revêtement plastique (lino)	0,2			0	
357		Sol (mesure 2)			0			0	
358		Murs (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0			0	
359		Murs (mesure 2)			0,2			0	
360		Plafond (mesure 1)	panneaux bois agglomérés	Peinture	0,3			0	
361		Plafond (mesure 2)			0,2			0	
362	A	Mur (partie basse)	bois	Peinture	0,4			0	
363		Mur (partie haute)			0			0	
364		Mur (au centre)			0,2			0	
365	B	Mur (partie basse)	Béton	Moquette	0,2			0	
366		Mur (partie haute)			0,2			0	
367		Mur (au centre)			0,4			0	
368	C	Mur (partie basse)	Plâtre	Peinture	0,2			0	
369		Mur (partie haute)			0,3			0	
370		Mur (au centre)			0,2			0	
371	D	Mur (partie basse)	Plâtre	Miquette collée	0,3			0	
372		Mur (partie haute)			0,2			0	
373		Mur (au centre)			0,1			0	
374		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,1			0	
375		Plinthes (mesure 2)			0,3			0	
376	A	Porte 1 (partie basse)	Bois	Vernis	0,3			0	
377		Porte 1 (partie haute)			0			0	
378	A	Huisserie Porte 1 (partie basse)	Bois	Vernis	0,1			0	
379		Huisserie Porte 1 (partie haute)			0,2			0	
380	C	Porte 2 (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
381		Porte 2 (partie haute)			0			0	
382	C	Huisserie Porte 2 (partie basse)	Bois	Vernis	0			0	
383		Huisserie Porte 2 (partie haute)			0,2			0	
384	C	Porte 3 (partie basse)	Bois	Vernis	0,1			0	
385		Porte 3 (partie haute)			0,3			0	
386	C	Huisserie Porte 3 (partie basse)	Bois	Vernis	0,3			0	
387		Huisserie Porte 3 (partie haute)			0,1			0	
388		Conduit (mesure 1)	Métal	peinture	9.3		Non dégradé ()	1	
389		Conduit (mesure 2)			9.3		Non dégradé ()	1	
390		Fenêtre 1 intérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0.1		Non dégradé ()	0	
391		Fenêtre 1 intérieure (partie haute)			0		Non dégradé ()	0	
392		Huisserie Fenêtre 1 intérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,4			0	
393		Huisserie Fenêtre 1 intérieure (partie haute)			0,1			0	
394		Fenêtre 1 extérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
395		Fenêtre 1 extérieure (partie haute)			0			0	
396		Huisserie Fenêtre 1 extérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,1			0	

397		Huisserie Fenêtre 1 extérieure (partie haute)			0,3			0	
398	B	Fenêtre 2 intérieure (partie basse)	PVC		0			0	
399		Fenêtre 2 intérieure (partie haute)			0			0	
400	B	Huisserie Fenêtre 2 intérieure (partie basse)	PVC		0,2			0	
401		Huisserie Fenêtre 2 intérieure (partie haute)			0,3			0	
402	B	Fenêtre 2 extérieure (partie basse)	PVC		0,4			0	
403		Fenêtre 2 extérieure (partie haute)			0			0	
404	B	Huisserie Fenêtre 2 extérieure (partie basse)	PVC		0,2			0	
405		Huisserie Fenêtre 2 extérieure (partie haute)			0,1			0	
406		poutres (mesure 1)	Bois	Vernis	0,1			0	
407		poutres (mesure 2)			0,2			0	
Nombre d'unités de repérage : 24									

Combles - 319

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
408		Sol (mesure 1)	plancher bois	revêtement plastique (lino)	0,2			0	
409		Sol (mesure 2)			0			0	
410		Murs (mesure 1)	Plâtre	Peinture	0,1			0	
411		Murs (mesure 2)			0,4			0	
412		Plafond (mesure 1)	panneaux bois agglomérés	Peinture	0,3			0	
413		Plafond (mesure 2)			0,2			0	
414	A	Mur (partie basse)	bois	Peinture	0,1			0	
415		Mur (partie haute)			0,4			0	
416		Mur (au centre)			0,4			0	
417	B	Mur (partie basse)	Béton	Moquette	0,1			0	
418		Mur (partie haute)			0,4			0	
419		Mur (au centre)			0,1			0	
420	C	Mur (partie basse)	Plâtre	Peinture	0			0	
421		Mur (partie haute)			0,1			0	
422		Mur (au centre)			0,2			0	
423	D	Mur (partie basse)	Plâtre	Miquette collée	0,1			0	
424		Mur (partie haute)			0,2			0	
425		Mur (au centre)			0,3			0	
426		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,3			0	
427		Plinthes (mesure 2)			0,1			0	
428	A	Porte 1 (partie basse)	Bois	Vernis	0,3			0	
429		Porte 1 (partie haute)			0,3			0	
430	A	Huisserie Porte 1 (partie basse)	Bois	Vernis	0,3			0	
431		Huisserie Porte 1 (partie haute)			0,2			0	
432	A	Porte 2 (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
433		Porte 2 (partie haute)			0,4			0	
434	A	Huisserie Porte 2 (partie basse)	Bois	Vernis	0,3			0	
435		Huisserie Porte 2 (partie haute)			0			0	
436	E	Porte 3 (partie basse)	Bois	Peinture	0,1			0	
437		Porte 3 (partie haute)			0,2			0	
438	E	Huisserie Porte 3 (partie basse)	Bois	Peinture	0,3			0	
439		Huisserie Porte 3 (partie haute)			0,4			0	
440	G	Porte 4 (partie basse)	Bois	Vernis	0,3			0	
441		Porte 4 (partie haute)			0,2			0	
442	G	Huisserie Porte 4 (partie basse)	Bois	Vernis	0,1			0	
443		Huisserie Porte 4 (partie haute)			0			0	
444		Conduit (mesure 1)	Métal	peinture	9.4		Non dégradé ()	1	
445		Conduit (mesure 2)			9.5		Non dégradé ()	1	
446		Fenêtres intérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
447		Fenêtres intérieure (partie haute)			0,4			0	
448		Huisserie Fenêtres intérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0			0	

449		Huisserie Fenêtres intérieure (partie haute)			0,2			0	
450		Fenêtres extérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
451		Fenêtres extérieure (partie haute)			0,4			0	
452		Huisserie Fenêtres extérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,1			0	
453		Huisserie Fenêtres extérieure (partie haute)			0,4			0	
454		poutres (mesure 1)	Bois	Vernis	0,1			0	
455		poutres (mesure 2)			0,2			0	
Nombre d'unités de repérage : 22									

Combles - 316

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
456		Sol (mesure 1)	plancher bois	revêtement plastique (lino)	0,2			0	
457		Sol (mesure 2)			0			0	
458		Plafond (mesure 1)	panneaux bois agglomérés	Peinture	0,4			0	
459		Plafond (mesure 2)			0,2			0	
460	A	Mur (partie basse)	Plâtre	Peinture	0,3			0	
461		Mur (partie haute)			0,3			0	
462		Mur (au centre)			0,4			0	
463		Mur (partie basse)			0,3			0	
464		Mur (partie haute)			0			0	
465		Mur (au centre)			0,3			0	
466		Mur (partie basse)			0,3			0	
467		Mur (partie haute)			0,1			0	
468		Mur (au centre)			0,4			0	
469		Mur (partie basse)			0,4			0	
470		Mur (partie haute)			0,3			0	
471		Mur (au centre)			0,2			0	
472		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,3			0	
473		Plinthes (mesure 2)			0,4			0	
474	A	Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,1			0	
475		Porte (partie haute)			0,2			0	
476	A	Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,2			0	
477		Huisserie Porte (partie haute)			0,2			0	
Nombre d'unités de repérage : 6									

Combles - 330

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
478		Sol (mesure 1)	plancher bois	isolant laine de verre et ouate de cellulose	0			0	
479		Sol (mesure 2)			0,2			0	
480		Murs (mesure 1)	Brique		0,3			0	
481		Murs (mesure 2)			0,2			0	
482		Murs (mesure 1)	béton		0,3			0	
483		Murs (mesure 2)			0,2			0	
484		Plafond (mesure 1)	tuiles		0,1			0	
485		Plafond (mesure 2)			0,1			0	
486		poutrelles (mesure 1)	Métal	Peinture	5.6		Non dégradé ()	1	
487		poutrelles (mesure 2)			5.8		Non dégradé ()	1	
488	A	Porte d'entrée intérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,3			0	
489		Porte d'entrée intérieure (partie haute)			0,2			0	
490	A	Huisserie Porte d'entrée intérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,1			0	
491		Huisserie Porte d'entrée intérieure (partie haute)			0,4			0	
492	A	Porte d'entrée extérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,2			0	
493		Porte d'entrée extérieure (partie haute)			0,2			0	
494	A	Huisserie Porte d'entrée extérieure (partie basse)	Bois	Vernis	0,4			0	
495		Huisserie Porte d'entrée extérieure (partie haute)			0,2			0	
Nombre d'unités de repérage : 9									

NM : Non mesuré car l'unité de diagnostic n'est pas visée par la règlementation
* : à défaut d'avoir l'incertitude par mesure, la tolérance est fournie par les données constructrices de la machine utilisée.

Analyses chimiques du laboratoire
Aucune analyse chimique n'a été réalisée en laboratoire.

Constatations diverses :
Néant

Validité du constat :

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Plan et programme de travaux :

Programme de travaux :

Niveau R+3 pièces 316, 319 à 328 et le comble 330

Selon plan fourni

- Dépose de la toiture

- Suppression de 3 cheminées

-Dépose des chassis des fenêtres de toit

- Dépose complète du parquet existant

- Isolant ouate de cellulose déplacé, laine de verre déposé

- Dépose des doublages sous rampants

- Dépose des sols collés

- Dépose du parquet flottant

- Dépose des murs, cloisons et huisseries

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Aucun accompagnateur

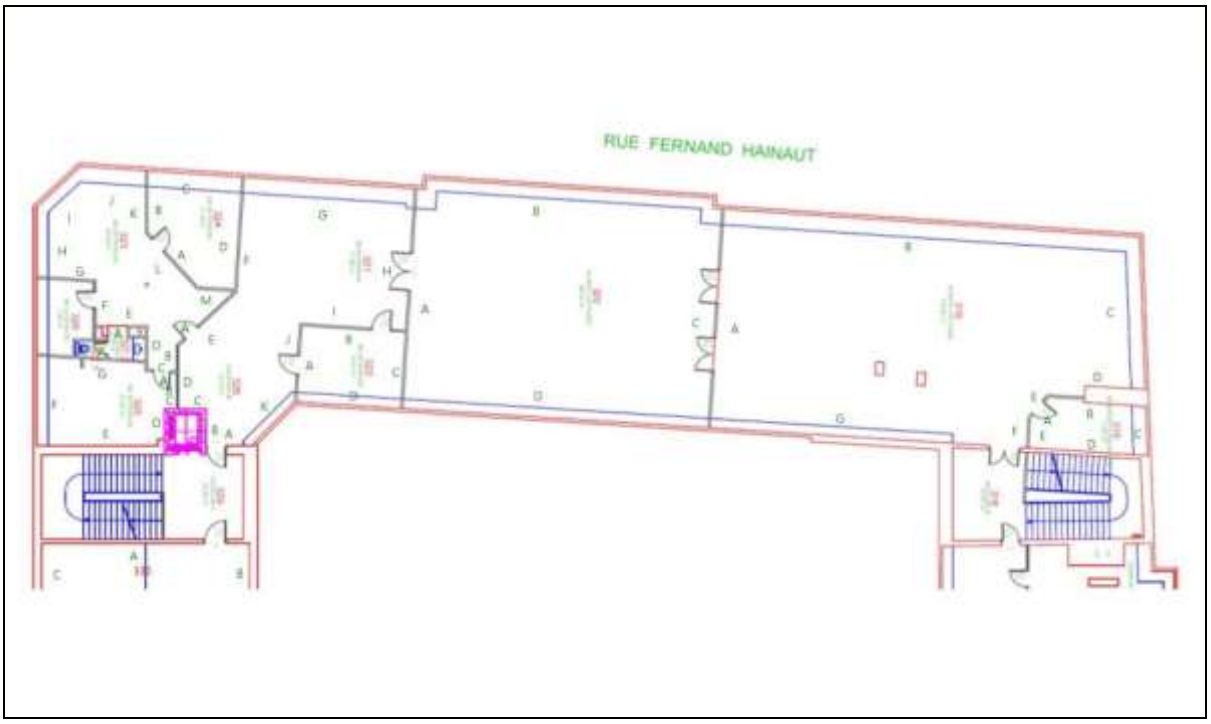
Nota : *Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par* ***LA CERTIFICATION DE PERSONNES - 25 Avenue Léonard de Vinci, Immeuble Europarc, 33600 PESSAC***

Fait à **ST OUEN**, le **26/08/2026**

Par : FERREUX nathalie

Activ'Expertise
Val dOise Centre
NF DIAG IMMO
29 Rue du Bois Carreau
95560 Maffliers
06.73.57.41.05 - n.ferreux@activexpertise.fr
siret : 80805573500019

6. Localisation des mesures sur croquis de repérage



Aucune photo/illustration n'a été jointe à ce rapport.

7. Annexes : Notice d'Information avant travaux (Annexe 4 DIRECCTE)

Notice d'information à remettre systématiquement aux donneurs d'ordre en annexe du diagnostic

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Comment se contamine –t-on ?
Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers :

- En travaillant sans protection,
- En fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- En se rongeant les ongles,
- En mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail :

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation / réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant
En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,….) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- des conseils dans le choix des protections,
- une aide à l'information et à la formation,
- une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :
 Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr) Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)